

OFFRE DE FORMATION

WWW.CNFPT.FR

EXTRACTION DU 18 AOÛT 2022 À 14:47

+ d'informations sur
cnfpt.fr



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

L'APPLICATION DES RÈGLES JURIDIQUES DU RECRUTEMENT

Durée **2 jours présentiels + 1 jour à distance**

Niveau **Fondamentaux du métier**

AUXERRE
Code IEL : 81: SX227074
26-27/09/22

Carole MORLEVAT
BOURGOGNE FRANCHE COMTE
03 86 21 86 43

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SX227

PUBLIC

Directeurs et directrices des ressources humaines, directeurs et directrices adjoints des ressources humaines, gestionnaires de carrières, cadres chargés du recrutement.

OBJECTIFS

Maîtriser les règles juridiques du recrutement.

CONTENU

À compter du 1er mars 2022, le code général de la fonction publique entre en vigueur. Pour chaque référence réglementaire de ce stage, le CNFPT vous recommande de consulter les tables de concordance, éditées par le site gouvernemental « Légifrance » (<https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/menu/autour-de-la-loi/codification/tables-de-concordance/code-general-de-la-fonction-publique>)

- les prérogatives respectives des assemblées délibérantes et des autorités territoriales,
- la déclaration et la publicité des emplois publics,
- les notions d'emploi statutaire,
- les divers modes de recrutement dans la fonction publique pour la nomination aux emplois statutaires,
- la gestion des listes d'aptitude,
- les modalités spécifiques de recrutement (temps non complet, agents contractuels, etc.),
- le stage et la titularisation : la dispense de stage, la rémunération, la reprise des services antérieurs,
- les recours et sanctions en matière de recrutement.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- apports théoriques et analyses juridiques,
- études de cas,
- échanges d'expériences,
- cette formation comprend un échange entre stagiaires et/ou l'intervenant sous forme d'une e-communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I1D21 Cadre chargé de la gestion administrative et des carrières